

Communiqué de presse de l'Interprofession du sucre du 24 juillet 2017

Prix stables pour la betterave

L'Interprofession du sucre a fixé le prix définitif de la betterave 2016 à CHF 44.-/t betteraves. Cela représente un franc de plus que ce que prévoyait le prix indicatif. L'Accord interprofessionnel 2018 mise sur la stabilité des prix, malgré les perspectives incertaines du marché et l'abandon des quotas dans l'UE. Après deux faibles récoltes, le quota global est augmenté et de nouveaux planteurs sont recherchés.

Décompte final 2016

Grâce à un prix du sucre en hausse sur le marché mondial et européen, Sucre Suisse SA devrait réaliser un exercice satisfaisant. Ceci malgré la faible production de sucre. Le prix définitif de la betterave 2016 a été fixé à CHF 44.-/t. Il est donc d'un franc supérieur au prix indicatif. Cela correspond à un prix de base de CHF 37.-/t et à une composante variable totale de CHF 7.-/t. A cela, s'ajoutent les bonifications de qualité qui s'élèvent en moyenne à CHF 12.-/t betteraves.

Accord interprofessionnel 2018

Le 30.09.2017 l'UE va abandonner ses quotas de sucre et ses limitations d'exportation. Pour la campagne 2017, l'UE a augmenté ses surfaces de 20%. Elle prévoit également de doubler ses exportations. Suite à la nouvelle organisation du marché, le prix du sucre européen se rapproche du prix mondial. La Suisse ne disposant pas d'une protection à la frontière performante, notre marché indigène sera automatiquement mis sous pression. Malgré ces perspectives incertaines, l'Interprofession mise sur la stabilité.

Les conditions cadres ainsi que le niveau du prix sont globalement semblables à l'année précédente. La modification principale concerne le transfert de CHF 2.- de l'indemnité de transport vers le prix de la betterave. L'indemnité de transport de base ainsi que celle dépendant de la distance sont diminuées. Suite à ce transfert, le prix indicatif 2018 s'élève donc à CHF 43.-/t betteraves. Cette modification vise à optimiser le transport. Cela n'a pas d'incidence sur le niveau des recettes du planteur qui transporte lui-même ses betteraves.

Une étude a démontré que des réductions de coûts sont possibles dans le transport routier. Il faut utiliser ce potentiel pour espérer rester concurrentiel dans un marché où la pression sur les prix sera toujours plus forte. Le nouveau mode de transport « départ bord du champ » permet de déléguer le transport des betteraves à la sucrerie. Des adaptations sont également prévues dès 2018 pour le transport ferroviaire. Les personnes concernées seront avisées en temps voulu.

Sucre suisse conventionnel et bio recherché

Après deux faibles récoltes consécutives, les stocks sont vides. Grâce à la réglementation Swissness la demande en sucre suisse est forte. Pour pouvoir satisfaire cette demande, le quota global passe de 265'000t à 275'000t sucre. L'objectif est également d'augmenter la quantité de sucre bio suisse. Pour produire ces quantités, Sucre Suisse SA recherche de nouveaux producteurs ; qu'ils soient bios ou conventionnels. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de la sucrerie.

Renseignements:

Fédération suisse des betteraviers (FSB): Josef Meyer, Président, 079 606 10 21

Sucre Suisse SA: Guido Stäger, PDG, Tel. 032 391 62 00